

C'est sans doute à cause de cette loi du silence — un silence troublé parfois par des coups de feu — que les Lyonnais ignorent l'une des principales activités de Charles Béraudier. Le premier adjoint de Lyon est directeur commercial de l'entreprise Stracchi (bâtiment et travaux publics), fondée en 1965. Il en est aussi actionnaire avec cinq mille deux cents parts sur trente-deux mille neuf cents. La société, un moment déficitaire, fait maintenant des bénéfices. Elle a décroché deux contrats de deux millions de francs avec deux villes de la Communauté urbaine de Lyon (Courly) dont l'entrepreneur vice-président n'est autre que Charles Béraudier. Le premier contrat concernait la construction du complexe sportif évolutif couvert (Cosec) Joliot-Curie, à Bron. Et l'autre d'un Cosc au C.E.S. Marcel-Pagnol à Pierre-Bénite.

### Les emprunts russes

Pourquoi cette résistible ascension de Charles Béraudier ? Parce que cet homme qui a l'esprit de décision et d'entreprise, le breteur du conseil municipal, a su exploiter le grand vide lyonnais. La troisième ville de France, qui aurait pu en être la capitale si François I<sup>er</sup> n'y avait perdu un fils, ne cesse de se vider de sa substance. Sa classe politique s'anémie, son université somnole, son patronat s'essouffle. Paul Berliet est devenu un employé de la Régie Renault, Renaud Gillet, patron de Rhône-Poulenc, a émigré vers la capitale. En vingt ans, plus de cent sociétés lyonnaises ont transporté leurs sièges sociaux de Lyon à Paris.

Diagnostic d'Alain Mérieux, quarante ans, docteur en pharmacie, patron envié de l'Institut Mérieux, une affaire qui marche bien : « S'il y a de moins en moins de patrons ici, c'est parce que les centres de décision se déplacent vers Paris qui reprend les choses en main. » Diagnostic qui confirme Jean-François Chuet, l'un des responsables du Centre régional d'Accueil et d'Information des Industriels (C.R.A.I.) : « La région Rhône-Alpes voit s'échapper progressivement non seulement ses sièges sociaux mais aussi les directions générales, les bureaux d'études et les services sophistiqués d'un certain nombre de ses entreprises. »

Cette nécrose générale provoque chez les Lyonnais un sentiment qu'André Soulier, avocat et adjoint au maire, exprime bien quand il dit, dans un cri du cœur : « Je me sens humilié. Les Parisiens viennent maintenant visiter

Lyon comme une réserve. Quels sont les grands Lyonnais connus, ceux qui marquent leur temps ? Quel est l'homme qui peut parler au nom de Lyon à la tribune de l'Assemblée nationale ? Non, cette atonie n'est plus possible. »

Nostalgie peut-être d'un temps où les ministres du tsar proposaient leurs emprunts russes aux banquiers de Lyon avant de les offrir à Paris. Colère sourde, aussi, de la nouvelle bourgeoisie : cette ville, si soucieuse de respectabilité, est devenue une capitale du gangstérisme ou, comme l'écrivait, en février 1975, une revue locale « une plaque tournante du crime ».

Pourquoi ? « A partir des années 1960, explique un avocat lyonnais, les cinq sièges de député de Lyon étaient aux mains de la majorité, alors que l'hôtel de ville, par calcul, se proclamait apolitique. Dès lors que les députés de Lyon ne se mêlaient pas des dossiers de la cité — et après un sévère échec en 1965, il y ont veillé —, la mairie affectait de ne pas voir les interventions discutables ou les relations surprenantes de tel ou tel de ceux-là. Dans ce climat, les services de police butaient sur des obstacles politiques lorsqu'ils s'avisaient de prendre des initiatives sortant de l'ordinaire. »

### Une équipe de malfrats

Résultat : une cascade de scandales, révélés par des juges en colère : l'affaire des « clandés », l'affaire Javilliey, l'affaire des fausses factures. Un député compromis, des policiers révoqués. Et puis, le 3 juillet 1975, montée de l'Observance, l'assassinat du juge François Renaud.

Tout est rentré — relativement — dans l'ordre — aujourd'hui. Le palais de justice est redevenu sourd-muet. Il y a cinq ans, quatre-vingts pour cent des magistrats étaient inscrits au Syndicat de la Magistrature. Désormais, par le biais des mutations et des promotions, il n'en reste plus que vingt pour cent, étroitement surveillés. La société lyonnaise n'aime pas que l'on découvre ses recettes de cuisine. Mais on ne peut empêcher tous les accidents : quelques jours avant Noël, un officier de police lyonnais, Jean-Marie Albertini, a été inculpé de complicité de proxénétisme. Derrière lui, quelques noms du milieu lyonnais réapparaissent, qui étaient déjà cités lors de l'affaire des « clandés ». Ce n'est pas tout. Depuis l'enlèvement du petit Christophe Mérieux, il y a plus d'un milliard de centimes et une équipe de



Cuzel - Sygma

Raymond Barre et son suppléant  
A petits pas coûteux

malfrats dans la nature. Tout est prêt pour de nouvelles fusillades.

C'est donc sur un terrain accidenté que Raymond Barre s'avance. A petits pas coûteux — il vient en « Mystère 20 » — mais discrets. Le Premier ministre a de grandes chances d'être élu dans la quatrième circonscription, où il se présente. Mais il n'en a guère de devenir un jour maire de Lyon.

Certes Raymond Barre a, au physique, beaucoup du bourgeois lyonnais. Mais l'ennui, pour lui, est qu'il n'est pas lyonnais. Et qu'il vient de Paris. Or la capitale fait l'unanimité contre elle dans la métropole régionale, qui fuit les difficultés en se réfugiant, à son habitude, derrière ses murs. Au point que chez les *businessmen* de La Part-Dieu comme chez les *smicards* des traboules, on a trouvé cette formule pour désigner un farceur ou un menteur : « Une espèce de Parisien. »

Dans le dernier numéro du mensuel « Lui » Joannes Ambre, avocat très influent, chef de file des francs-maçons et des radicaux herriotes au conseil municipal, déclare, après avoir dit tout le bien qu'il pensait de Raymond Barre : « Pour être maire de Lyon, il faut être lyonnais. »

Joannes Ambre, il est vrai, sait de quoi il parle. Adjoint au maire et avocat de bon nombre de truands lyonnais, il connaît les hommes et les ressorts du milieu politique et du « milieu » tout court. Et sans doute se pose-t-il lui aussi la question : quel Lyonnais sera assez peu lyonnais pour entreprendre un jour le grand récurage ?

RENE BACKMANN  
FRANZ-OLIVIER GIESBERT

## QUAND RHONE-POULENC DEGRAISSE

Six mille licenciements en deux ans : c'est le tragique cadeau de Noël que Rhône-Poulenc-Textile a offert à son personnel le 20 décembre. Dans la région Rhône-Alpes, l'information a fait l'effet d'une bombe. D'abord, parce que le nombre des chômeurs y atteint 120 000 personnes et parce qu'on y a recensé, au cours des dix derniers mois, 24 500 licenciements économiques, dont 1 200 chez Berliet. Ensuite, parce que Rhône-Poulenc a déjà fermé cinq usines dans la région, tandis qu'une sixième, celle du Péage-de-Roussillon, est occupée depuis quatorze mois par son personnel. Enfin, et surtout, parce que 2 700 des 6 000 emplois condamnés se trouvent dans la région lyonnaise, dont 2 000 à l'usine de polyamide de Vaise et 700 dans les unités de polyamide et de polyester de Vaulx-en-Velin. Plus d'un millier d'autres emplois (693 à Grenoble, 652 à Roanne) sont, à terme, menacés également, dans la région.

Explication patronale : dans le groupe Rhône-Poulenc (113 000 salariés dont 75 000 en France), le secteur textile est un corps malade qui met en péril les « branches saines » : chimie fine,

phytosanitaire, pharmacie. Il faut donc restructurer et « dégraisser ». Réplique des syndicats et de certains responsables économiques : Rhône-Poulenc-Textile fait payer à son personnel ses erreurs de gestion. Trop longtemps dirigé par des P.-D.G. plus financiers qu'industriels, comme l'ancien ministre Wilfrid Baumgartner ou l'héritier de la célèbre dynastie d'affaires lyonnaise, Renaud Gillet, Rhône-Poulenc a multiplié depuis quinze ans les erreurs et les fautes de management : surinvestissements anarchiques en Europe et dans le tiers monde, incapacité des dirigeants à amalgamer de manière cohérente des acquisitions disparates, et surtout politique d'investissement absurde dans le textile qui aboutit, selon un industriel, à « doter le groupe des unités de production les plus avancées dans les techniques les plus dépassées ».

Le gouvernement a tenté en vain de convaincre les actuels dirigeants de Rhône-Poulenc de différer de quelques mois l'annonce des 6 000 licenciements. Preuve que, lors des élections, les voix de ces chômeurs en puissance pèseront lourd. □